

**Le 3 Mai 2018**

## **N°23**

### **Commémoration du 8 Mai 1945**

Commémoration du 73<sup>ème</sup> anniversaire du 8 MAI 1945  
Dépôt de la Gerbe au Monument aux Morts à 11 heures 30 Suivi d'un apéritif au  
Presbytère

### **Travaux**

À compter du 26 Avril et jusqu'au 29 juin inclus, la circulation des véhicules sur la RD 614A (route qui passe devant l'usine) sera réglementée comme suit :

- mise en place de panneaux « sortie de camions » de part d'autre de l'accès
- la vitesse sera limitée à 70 km/h
- le dépassement et le stationnement de tous les véhicules seront interdits

Ces restrictions de circulations sont motivées par les entrées et sorties de camions et l'approvisionnement du chantier dans le cadre des travaux pour le réseau chaleur.

Dans le cadre de sondages à la pelle mécanique sur le chemin rural de Baixas à Corneilla De La Rivière, la circulation sera suspendue du 02/05/18 au 04/05/18.

Rappel : des travaux doivent être engagés sur la RD 18 entre le local de chasse et les limites du territoire à compter du 9 Avril et jusqu'au 31 Mai 2018, de 7h30 à 18h (hors week-end et jours fériés), la circulation de tous les véhicules sera soumise aux prescriptions définies par l'arrêté temporaire n°1670/18 du Département des Pyrénées-Orientales, à savoir :

- le stationnement et le dépassement, des véhicules seront interdits
- la signalisation sera pilotée par des feux de chantier à décompte
- la vitesse de tous les véhicules sera limitée à 50 km/h

Enfin des travaux de revêtement de chaussée sont prévus, sans date précise, sur la portion RD 18 entre Calce et le Col de la Dona.

### **Zones enherbées**

En 2015, Le Conseil Municipal a adhéré au plan zéro phyto et a obtenu le label « Terre Saine ». Les agents municipaux n'utilisent donc plus de désherbants chimiques. Certains espaces publics demeureront enherbés mais resteront entretenus par les employés municipaux.

## **Opération Tranquillité Vacances**

Les périodes de départ en vacances approchant, la Gendarmerie mets à disposition un service de surveillance de domicile. La demande doit s'effectuer en remplissant un formulaire disponible en mairie ou téléchargeable sur le site de la commune en format PDF dans la rubrique « Opération Tranquillité Vacances ». Une fois rempli ce formulaire doit être retourné à la Gendarmerie de Rivesaltes (37 Avenue Victor Hugo).

## **Le réseau de bus Sankéo évolue**

**Perpignan Méditerranée Métropole poursuit sa dynamique au service d'une mobilité durable, sûre et performante avec des adaptations de son offre de transport sur le réseau Sankéo dès la rentrée 2018 pour répondre aux besoins quotidiens de déplacements des voyageurs.**

Après la mise en service de nouveaux véhicules hybrides, plus respectueux de l'environnement, et de sa nouvelle image avec « Sankéo », la Métropole a lancé un programme d'études fin 2017 pour identifier des pistes prioritaires d'évolution de son offre de transport public. Ce projet de mobilité s'articulera autour de plusieurs phases.

Les premières évolutions entreront en vigueur dès le 3 septembre prochain. Elles consistent à renforcer l'offre avec plus de bus en heures de pointe, et un service élargi dans la journée (plus tôt le matin et plus tard le soir) sur les secteurs très denses de la Ville de Perpignan où se concentrent les 3/4 des déplacements. Des pôles de correspondances seront également organisés pour faciliter le passage d'une ligne de bus à une autre et les déplacements de commune à commune notamment.

Complémentairement, un service de transport flexible sur réservation sera proposé aux habitants des communes périphériques pour les accompagner dans leurs déplacements en heures creuses.

Cette évolution de l'offre de transport du réseau Sankéo est dévoilée **début juin** avec une importante campagne d'information afin d'accompagner ces changements dans les meilleures conditions.

## **Opérations bruyantes à l'UTVE**

Dans le cadre des arrêts technique du printemps pour l'entretien de l'unité de traitement des déchets, des opérations bruyantes auront lieu à l'usine entre le 3 et le 5 mai 2018.

Ces opérations concernent des purges ou des chasses de vapeur haute pression sortant de la chaudière 1. Ces tests sont réalisés ponctuellement dans le cadre du démarrage des chaudières et peuvent, d'un coup, occasionner des bruits violents. Ces manipulations techniques maîtrisées restent sans danger et sans impact environnemental mais peuvent surprendre les personnes se trouvant à proximité.

\*\*\*\*\*